



Appartement non délivré

Par Mymi67

Le 4 janvier j ai eu l accord et la validation pour la location d un appartement.le
Jour de la remise des clefs l agence c est rendu compte d un dégât des eaux .j avais donné mon préavis de mon
Ancien appartement et cela fais 3 mois que je suis dans l attente d abord l assurance ensuite la validation des travaux et
la toujours rien je suis obligée de louer un petit meublé.
Es ce légal de me laisser ainsi ?

Par vivi2501

Informez-vous près de l'A.D.I.L de votre département (cf site A.N.I.L)